

REVUE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE BRUXELLES

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

1913-1914

177142
27/12/22

BRUXELLES

SECRETARIAT DE LA REVUE DE L'UNIVERSITÉ

16, AVENUE DES ORMEAUX

1914

Les martyrs céphalophores

Euchaïre, Elophe et Libaire

PAR

MARCEL HÉBERT

Il n'est pas, en pays lorrains, qu'une seule " colline inspirée „. Beaucoup de hauts lieux ont été consacrés successivement aux cultes préhistoriques, gaulois, romains, chrétiens. Lors même qu'une élite est parvenue à la religion " en esprit et vérité „, la masse demeure *réaliste*(1) et s'imagine, en s'élevant dans l'espace, se rapprocher du Divin.

Ceux qui graviront les pentes abruptes et rocailleuses de Liverdun et de Saint-Elophe (2) ne regretteront pas leur peine. S'ils ne s'intéressent point aux problèmes que je pose, du moins jouiront-ils de spectacles inoubliables : à Liverdun, la Moselle se frayant un passage à travers les bois, à Saint-Elophe, la gracieuse vallée du Vair avec, à l'horizon, le château majestueux de Boulémont et, à droite, la basilique de Domremy — qui gagne tant à être vue de loin.

I

Peu s'en faut que l'on ne compte, en ce coin de Lorraine, autant de saints martyrs que de coquelicots dans un sillon : Euchaïre

(1) J'ai insisté sur cette très importante distinction des formes *réalistes* et des formes *idéalistes* du sentiment religieux dans *La forme idéaliste du sentiment religieux*, Paris, Nourry, 1909 ; p. 8, 9 ; 115 à 133.

(2) Liverdun est une station de la ligne Paris-Avricourt, entre Toul et Nancy. Saint Elophe est à 1,500 mètres de la station de Soulosse, ou de la halte de Brancourt, ligne de Neufchâteau à Toul.

(ou Eucaire) martyr à Pompey (1), Elophe, son frère, martyr à Soulosse (2), Libaire, leur sœur, martyre à Grand, Suzanne (3), autre sœur, martyre (prétend-on) en Champagne. Une troisième sœur, sainte Menne serait morte à Fontenet, entre Puzieux et Poussay, près Mirecourt (4). La légende du ix^e siècle indique le nom des parents Baccius et Lientrude, riches gallo-romains possédant plusieurs domaines, dont l'un à Solimariaca (Soulosse). Au xv^e siècle (5), on trouve, ajoutées à la liste des enfants, sainte Ode et sainte Gonttrude; plus tard on y joignit encore des saintes champenoises : Ame, Houd et Menehoud. Dom Calmet (6) pose la question : frères de sang ou seulement frères en Jésus-Christ?... Les Bollandistes (7) répondent qu'il semble bien que cette " fraternité „ provienne de ce que ces saints personnages " sont honorés dans le même pays „.

C'est par ordre de l'empereur Julien que ces vénérables personnages auraient subi le dernier supplice, en 362, Eucaire à Pompey " le dix des calendes de mai „ (8), Elophe à Soulosse le 16 octobre, Libaire " après Elophe, dit la plus ancienne *Vie de sainte Libaire*; avant, disent toutes les autres „ (9).

Il y a beau temps qu'au xvii^e siècle Tillemont (10), par exemple, au xviii^e dom Ceillier (11), ont soutenu que Julien n'était point en

(1) Station entre Nancy et Pont-à-Mousson. La vieille chapelle n'existe plus, mais l'inscription est conservée à Nancy, au Musée lorrain, salle basse.

(2) L'ancienne *Solimariaca* des Romains. — Grand (*Grannus*, puis *Grandis*), probablement l'ancienne *Andesina* (Pfister, *Histoire de Nancy*, t. 1, p. 11). Grand est à 4 kilomètres de la station Grand-Avrانville, ligne de Bar-le-Duc à Neufchâteau.

(3) " Si vero conjecturis indulgere liceat, libenter crediderim eandem esse ac eam Abbatissam Remensem, quæ Virgo Sancta in vita S. Theodorici (1 Julii) vocitatur et a S. Remigio instructa fuerat. " *Acta Sanctorum*, octobre, t. VIII, p. 815.

(4) Légende de sainte Menne, *Acta Sanctorum*, t. II d'Octobre, p. 150. Légende " de basse époque (xi^e ou xii^e siècle) et sans valeur ". *Analecta bollandiana*, xviii, 412.

(5) L. Bigot, *Monsieur Saint-Eucaire de Liverdun et les martyrs de Pompey* (Nancy, Crépin-Leblond, 1912), p. 18. Je désignerai par la lettre B cet intéressant travail (in-8^o de 34 pages), et par L, l'ouvrage de l'abbé L. Lévêque : *Solimariaca et Saint-Elophe* (1912), chez M. le curé de Saint-Elophe (Vosges). Ces deux ouvrages contiennent la bibliographie du sujet.

(6) *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, t. I, p. 196.

(7) *Acta Sanctorum*, 16 octobre; octobre, t. VII, p. 815.

(8) Inscription de Pompey, B., 21, 30.

(9) L., p. 95; 81.

(10) *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles* (1693-1712), t. VII, p. 353, 720 et 724.

(11) *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*. Paris, 1733, t. IV, p. 558, 559.

Gaule à cette époque (il était en Asie Mineure), et qu'il n'a pas déchaîné de persécution en Occident; son représentant Salluste, pas davantage (1). Mais les légendes ont la vie tellement dure que l'on est obligé de recommencer sans cesse la démonstration. C'est ce que M. l'Abbé Lévêque a fait récemment avec érudition et conscience (2); mais il se lance dans une hypothèse: l'édit de Julien (mai 352) sur l'incompatibilité du service militaire et du christianisme, apporté à Trèves, à Salluste, préfet des Gaules, aurait été communiqué en août-septembre à Solimariaca, d'où de grandes fêtes païennes qu'Elophe n'aurait pas craint de troubler. Tout cela est gratuit et n'expliquerait point, d'ailleurs, le martyre d'Euchaire, le 22 avril (3).

II

Le grand argument que l'on fait valoir pour maintenir l'existence réelle de ces martyrs gallo-romains, c'est la tradition.

Mais *quelle* tradition? Il y en a de toutes les sortes et il n'est pire erreur qui n'ait sa tradition. L'Eglise, à notre époque, laisse s'évanouir, les unes après les autres, quantité de vénérables traditions. Des prêtres très orthodoxes abandonnent, par exemple, celle de l'apostolicité des églises des Gaules — de l'église de Toul, précisément (4), pour n'en citer qu'une (5).

La tradition est simplement un *fait*, mais ce fait ne saurait être

(1) Les Bollandistes s'en tirent habilement: « S. Eliphius non videtur mortis damnatus a Juliano, neque a Sallustio præfecto, sed ab ignoto, Juliani gratiam aucupante. » Octobre, t. VII, p. 801.

(2) L., p. 38 à 46; 94 à 101. Il ignore si c'est « Salluste, ou un de ses centurions, ou un ambitieux ou un ennemi des chrétiens, peut-être un ennemi personnel des enfants de Baccius... »

(3) Inscription de Pompey. — Sans doute, à cette époque, on peut citer le cas de saint Emilien qui, ayant renversé l'autel, fut mis à mort à Durostorum (aujourd'hui Silistria); de saint Victrice, qui, avant d'être évêque de Rouen, faillit être martyrisé pour avoir refusé le service militaire, mais ce sont des cas isolés, non toute une pléiade dans un coin de pays, comme à Liverdun-Grand-Soulesse. Il est vrai que l'on peut *supposer* que ces saints ne sont pas morts à la même époque et représentent des chrétiens massacrés par les païens avant l'organisation des églises proprement dites. Leurs noms seuls auraient été conservés et auraient servi de centres de cristallisation aux légendes.

(4) L'abbé E. Martin, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, t. I, p. 30, place saint Mansuy, premier évêque de Toul, au plus tôt vers la première moitié du IV^e siècle. Le procédé qui consiste à reculer la « persécution » jusqu'à Dioclétien et au delà (B., p. 31) est donc peu sûr: on s'expose ainsi à avoir une persécution avant qu'il n'y eût une chrétienté.

(5) Cfr. Albert Houtin, *La controverse de l'apostolicité des églises de France au XIX^e siècle*, Paris, Picard, 1903.

séparé des titres qui l'expliquent et justifient. Sans doute, les mythes et les légendes peuvent avoir une grande valeur d'*édification*; c'est le point de vue utilitaire, pragmatiste :

Hi duo clari moribus
Cum sorore Libaria,
Suzanna, Menna, plebibus
Dati sunt *in solatio* (1).

Non seulement les saints, les martyrs *consolent* les pauvres mortels; ces

“ champions de la foy,
De la vie éternelle ayans la soif ” (2),

les transportent, quelques instants du moins, au-dessus des vulgarités de l'existence.

Mais dans quelle mesure est-ce vrai?... Quand je lis l'accueil fait en 1612, par les gens de Saint-Elophe et de Brancourt, à l'évêque de Toul venu pour reconnaître les reliques (3), quand je vois les prêtres expulsés, la procession bâtonnée et lapidée, l'évêque barricadé dans la chaire, il me semble impossible de considérer ces dévôts de Saint-Elophe comme des consciences altérées de vie spirituelle; c'étaient des primitifs défendant le fétiche qui leur assure la pluie ou le beau temps.

Quoi qu'il en soit, je n'ai pas l'intention de contester la légitimité du point de vue utilitaire; mais à l'expresse condition que l'on aura, du moins, l'honnêteté de distinguer entre la légende et l'histoire réelle. Nous voilà ramenés à l'absolue nécessité de la critique historique.

C'est alors que l'on peut constater combien est fondée la distinction établie par saint Paul entre les *pasteurs* et les *docteurs* (4). Tandis que le “ docteur ” cherche — ou doit chercher — la vérité objective, la seule vraie vérité, le “ pasteur ”, se contente des à peu près traditionnels et s'accroche désespérément aux équivoques pragmatistes :

“ Cette vie de saint Euchaire a été rédigée d'après les traditions contre l'autorité desquelles la critique historique a élevé des doutes, — écrivait le curé-doyen de Liverdun — mais on comprendra facilement que je laisse de côté la critique, dans un opuscule dont

(1) Bréviaire de 1512-1513; L., p. 158.

(2) Inscription de Pompey (xv^e siècle), probablement substituée à une inscription latine du xii^e siècle, B., p. 21.

(3) L., p. 131.

(4) *Eph.*, IV, 11. Cfr. *I Cor.* XII, 28.

le but est de transcrire la tradition gravée sur les pierres de notre église (1). »

La perle, ce sont ces lignes que je relève dans l'ouvrage de l'abbé Lévêque (2) :

« ... Je voudrais, lui dit un curé de Saint-Elophe, que vous fassiez l'historique de notre église et des monuments si curieux de notre tradition locale... Alors, c'est entendu... *Vous y mettrez un peu — mais pas trop — de critique historique.* »

Très intéressants, ces textes, au point de vue de la psychologie du « pasteur ».

J'aime encore mieux, d'ailleurs, ces naïves précautions de curés défendant leur pèlerinage que le motif, plus ou moins conscient, qui inspire à bien des gens l'horreur de la critique historique : ils craignent que la méthode appliquée d'abord à de problématiques traditions locales ne le soit ensuite aux légendes bibliques et évangéliques qui, pour être plus vénérables et plus efficaces, ne sont souvent pas, *historiquement*, plus solides.

III

Il y aura toujours des consciences qui, indépendamment de sa valeur pratique, aimeront le vrai pour le vrai.

Sur quels documents objectifs est fondée la croyance à l'existence de saint Euchaïre et de saint Elophe ?

Les inscriptions, les missels, les bréviaires dont on nous parle sont des xv^e, xvi^e, xvii^e siècles, ne peuvent donc servir qu'à l'étude de l'évolution de la légende ; même l'*Ordo perpetuus* (3), du xii^e siècle, où l'on trouve le seul nom de saint Euchaïre, est à plus de sept siècles de distance des événements. Nous n'en serions un peu plus rapprochés que grâce à deux documents : 1^o l'antique *Passion de saint Elophe* (4), retrouvée et rééditée en

(1) *Saint Euchaïre, sa vie et son culte* par l'abbé Mirguet, curé-doyen de Liverdun ; Nancy, Vagner, 1897 ; p. 9, note.

(2) L., p. 3, et p. 89 : « L'abbé Zeller (curé de Saint-Elophe) avouait un jour « avoir travaillé bien plutôt à édifier ses paroissiens qu'à produire une œuvre de « science historique. »

(3) Cfr. DIGOT, *Sur un Ordo du XII^e siècle* (trouvé à Vandières) près Pont-à-Mousson. *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1862, p. 59 à 75.

(4) L., chap. III, nous donne la traduction française de ce document ; au chap. IV (et aussi p. 147, 148) tous les renseignements relatifs aux manuscrits (l'un d'eux se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles). — On trouvera le texte latin dans les *Acta Sanctorum*, au 16 octobre (octobre, tome VII, p. 812 à 815).

1845, à Bruxelles, par les Bollandistes Joseph Vander Moere et Van Hecke (et qui avait servi à l'abbé Rupert [mort en 1131] à composer la *Vie nouvelle* de saint Elophe, seule connue avant 1845); il en existe une copie qui paraît antérieure à 964 (1); l'original doit être, comme nous le verrons, du ix^e siècle (2); 2^o un diplôme attribué à Dagobert, où il serait question du martyr Euchaire, honoré à Liverdun. Nous ne serions plus qu'à deux siècles et demi des événements...

Hélas! ce diplôme de Dagobert, personne ne l'a vu. Il est cité dans un autre diplôme attribué au roi Arnould (888), mais cet acte "est certainement faux"; il a été fabriqué "au XII^e ou au XIII^e siècle" (3). L'auteur (4) parle, au présent, du culte de saint Euchaire: "(Liberdunum) locus pacis, in quo sanctus Eucharis martyr veneratur", puis, au passé: "et obsessus a Vandalis remansit indestructus... et Vandali passi ruinam magnam, etc.", sans établir de connexion entre cette défaite des Vandales, punition de Dieu, et le culte rendu à Euchaire. L'écrivain constate qu'alors, au XII^e ou XIII^e siècle, Euchaire est honoré à Liverdun.

C'est tout. Reste donc la vieille *Passion*. Un tissu d'in vraisemblances et de faussetés! « Vita fabulosa », disent les Bollandistes; ils ne cachent pas que si ce document est précieux sous certains rapports, ils le tiennent, au point de vue historique, en piètre estime (5). Il serait bien à désirer qu'un spécialiste en fit une étude

(1) C'est en 965 que Gérard évêque de Toul, originaire de Cologne, porta à l'archevêque de Cologne, Brunon, une grande partie des reliques de saint Elophe. Elles sont encore à Cologne, église Saint-Martin, autel de Sainte-Catherine. L., p. 120, 171.

(2) Voir plus loin, §. V. — C'est l'époque de la fabrication de la légende de saint Denys « l'Aréopagite », par Hilduin — des faux d'Hinemar, de Reims — de la colossale duperie des Fausses Décrétales — de la prétendue découverte du corps de saint Jacques à Compostelle — des fausses chartes de l'église du Mans — du martyrologe falsifié par Adon, etc...

(3) ROBERT PARISOT, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, Paris, A. Picard, 1898; pages 506, 507.

(4) Voici le texte latin, pris dans *Gallia christiana*, Tome XIII, instr., col. 451, 452:

... « Antiquam libertatem a glorioso rege Dagoberto nos corroborando perpetuo observare præcipimus, scilicet ut infra quatuor leugas ab urbe Tullensi nulla munitio castellaris aedificata maneat, excepta immunitate Liberduni, quod proprium tutamen civitatis est et locus pacis, in quo sanctus Eucharis martyr veneratur, et obsessus a Vandalis remansit indestructus, ubi Deus excitando potentiam suam salvos fecit multos, et Vandali passi ruinam magnam perierunt propter iniquitates suas. » — Le membre de phrase: « in quo Sanctus... » pourrait bien n'être qu'une interpolation.

(5) « Continuo antiquiorem S. Eliphii dabo Vitam; quam etsi fabulosa est, hoc potissimum nomine meretur excudi, quod toties a doctis hagiologis desiderata

approfondie. Je me borne à montrer comment se pose le problème et combien il est vrai d'affirmer, avec M. l'abbé Bigot, que les cas d'Eucaire et d'Elophe, sont " suspendus en l'air „ (1).

On peut répéter d'eux ce que le R. P. Delehaye dit de sainte Sébastienne : « La personnalité de sainte Sébastienne échappe au contrôle de l'histoire et tout ce qu'on rapporte de la lecture de ses Actes, c'est le fait qu'à Rodosto, un culte s'était établi probablement avant le x^e siècle, autour d'un corps saint » (2).

Or, le R. P. Delehaye ne dissimule point avec quelle facilité s'inaugurait et s'établissait alors le culte d'un corps saint, quand même il s'agissait — ce fut le cas pour Bénigne de Dijon (3) — d'un tombeau que l'évêque tout le premier regardait comme celui d'un païen. Un rêve suffisait, une vision suffisait, ainsi qu'autrefois pour les dieux et les héros (4). Dans le cas de Bénigne, l'évêque Grégoire de Langres eut un songe où lui apparut le " martyr „ ; il fit de suite amende honorable.

Toutefois, M. l'abbé Bigot maintient la réalité historique du martyr d'Eucaire, Elophe et Libaire. Et il propose cette hypothèse : " les martyrs du pays toulousain (seraient) plutôt quelques victimes des hordes de barbares (Suèves et Vandales) qui, en 406, ravagèrent la cité leuquoise „ (5). C'est encore, en effet, une possibilité.

IV

Si la vieille *Passion de saint Elophe*, au point de vue strictement historique, nous inspire tant de défiance, elle est, pour nous, du plus haut prix en tant qu'elle fournit une attestation précise des anciennes croyances populaires.

Elle nous raconte qu'Elophe, venu ou revenu à Grand (6), y prêche aux juifs et aux païens la parole de Dieu, détruit les idoles, convertit

fuit » ... « Quam sublestae autem fidei sit integrum istud monumentum, lectori deinceps satis liquebit. » *Acta Sanctorum*, 16 octobre (octobre, Tome VII, p. 801 et 812.

(1) B., p. 18.

(2) DELEHAYE, *Saints de Thrace et de Mésie ; Analecta bollandiana*, tome XXXI, p. 254.

(3) DELEHAYE, *Les origines du culte des martyrs* (Bruxelles, 1912), p. 104.

(4) *Ibid.*, pp. 88-89.

(5) B., p. 31.

(6) Une petite chapelle s'élève à l'endroit présumé, la chapelle de la sainte épée (dont on s'est servi pour trancher la tête à Elophe). La sainte épée est devenue sainte Epéotte, servante de saint Elophe. (DOM CALMET, *Hist. Lorr.*, tome I, p. 198, 199, et L, p. 104, 105) personnification populaire, tels sainte Pointe ou saint Fort (SAINTYVES, *Les saints successeurs des dieux*, p. 163,

620 hommes, est dénoncé à Julien, jugé, condamné et exécuté (la tête tranchée) sur les bords du Vair (*in prato amœno* — il y a, au moins, cela de vrai dans la légende).

“ Mais Dieu, continue le narrateur, voulut glorifier son cher martyr et le rendre admirable partout et à tous. Alors le corps du martyr se leva, par la vertu du Christ, et, ramassant sa tête de ses deux mains, il la porta durant l'espace d'un mille, escorté par les anges qui chantaient la louange du Christ, et parvint sans heurt jusqu'à la colline qui porte son nom. Ensuite, il gravit la montagne qu'avant sa mort il avait choisie pour le lieu de sa sépulture. Il trouva là une pierre blanche et plate, comme l'affirment les habitants de ce pays, et s'assit sur cette pierre... La dureté de la pierre céda devant la sainteté du martyr; elle devint un siège dont la concavité lui permit de s'asseoir. Si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, se refusait de croire à nos paroles, qu'il aille sur place et s'en rapporte aux muettes affirmations de la pierre elle-même. Le bienheureux martyr Elope fut enseveli près du lieu où il s'était assis (1). ”

La “ chaire de saint Elope ” est toujours là. “ C'est une roche très fruste, taillée grossièrement, dit M. Levêque, avec, au milieu, une échancrure en forme de siège et, sur le bord, des accoudoirs pour les bras. Sans saillies bien nettes, elle mesure environ 96 × 60 centimètres et 79 centimètres de hauteur. Elle repose sur un soubassement fait de débris de pavés de 25 centimètres d'élévation ” (2).

La roche “ n'est pas du grain de la région ” (3); elle a donc été apportée intentionnellement et, sans le moindre doute, intentionnellement taillée.

Madame sainte Larme (SAINTYVES, *Les reliques et images légendaires*, p. 111), saint Langueur (LÉON GERMAIN DE MAIDY, *saint Langueur*, Nancy, 1913). Mais les gens n'y croient pas aujourd'hui; ce n'est plus, comme me le disait l'instituteur M. Lechoux, qu'une “ légende souriante ”. — Je signale aux archéologues la belle statue de saint Elope, dans l'église, sur son cénotaphe (xv^e siècle; L., p. 117 et 125). Est-elle de l'école de Mansuy Gauvain? Les sculptures qui sont attribuées à M. G. me paraissent plus trapues. De celle de Ligier Richier?... Problème! De même pour les sculptures de la chapelle Saint-Christophe, à l'église de Charmes, avec les deux beaux médaillons extérieurs.

(1) J'ai élagué le texte, car le narrateur qui, sur ce point comme sur plusieurs autres n'est renseigné que par oui-dire, confond en un seul deux “ miracles ” de la tradition populaire : la *reculée* et le *siège*. Elope portant sa tête est poursuivi par les soldats de Julien; un rocher s'entrouvre et le dérobe à ces furieux; c'est la *reculée*, interprétation pieuse d'une des failles fréquentes dans ces rochers calcaires (L., p. 114). Puis Elope continue sa route et s'assied sur une pierre qui s'amollit en forme de *siège*. Voir des légendes semblables, *Appendice I*.

(2) L., p. 115. — Cfr. *Appendice I*.

(3) L., p. 115. — Exemple de cas analogues près Malesherbes; *L'homme préhistorique*, janvier 1912, p. 30.

Ne doit-on pas assimiler ce siège à ces chaires de Gargantua, chaires des Fées, chaires du Diable, chaires du Druide, chaires de saint Martin, etc., si nombreuses en nos pays? Quelques-unes, je le veux bien, sont, comme le prétendait G. de Mortillet, des jeux de la nature, mais bien d'autres ont été au moins utilisées par l'homme et quelques-unes certainement taillées par lui (1).

Il en est, non loin de là, dans les Vosges du Nord : " Le Wachfelsen porte toutes les traces d'un sanctuaire : trou circulaire dans le rocher, des cupules, des bassins, un *siège taillé* dans le roc, semblable au Kanapéfelsen du mont Sainte-Odile et au Steinsitz de la Heidenkirch qui se trouve à proximité de la Volksburg (immense oppidum) de Ratzwiller „ (2).

Il en est aussi dans bien d'autres pays :

" Avec tous les voyageurs qui ont visité Santorin, j'ai le souvenir très net de l'endroit pittoresque dit *Pilarou*, où se voit une niche votive de Déméter et de Koré et l'entrée d'une grotte avec cinq trônes taillés dans le roc, dont quatre au même niveau.

" Ailleurs, en Attique, mais encore sur le rivage, entre Mégare et Eleusis, en un point appelé *Kerata*, précisément à cause de l'aspect des lieux, M. Reichel a noté l'existence d'un trône rocheux fort délabré, mais encore très reconnaissable, qualifié " trône de Xerxès „ par les indigènes, parce qu'une tradition légendaire veut que le roi de Perse s'y soit assis pour suivre la bataille de Salamine. Comme le savant Autrichien, je suis persuadé qu'il n'y a là que les vestiges d'un culte à l'air libre dont la mémoire s'est effacée.

" En Crète, à Phalasarna, la mission italienne a découvert deux trônes de taille colossale également taillés dans le roc, dont un inachevé. Autre spécimen, près de Lindos (Rhodes), haut de 3 mètres environ, dédié à Hécate Sotaira; trônes de Zeus et d'Hécate dans un petit îlot voisin, Chalcè (3). En Phrygie, la Mère des Dieux avait de

(1) On en trouvera de nombreux exemples dans *La chaire à escalier de Rochiar-Lin à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord)*, par le Dr MARCEL BAUDOIN *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, séance du 7 novembre 1907; " Le siège d'observation de Chergiroux à l'île d'Yeu „, séance du 7 novembre 1912.

(2) CH. MATHIS, *Découvertes de nouveaux monuments préhistoriques dans les Vosges du Nord*, dans *L'homme préhistorique* (Paris, Gamber), mai 1913, p. 157.

(3) Dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de SAGLIO, on trouvera (à l'article " Thronus „ p. 5914) une représentation de ce trône; une bien meilleure. et celle du " trône de Pélops „ dans *Ueber vorhellenische Götterculte*, de WOLFGANG REICHEL (Wien, Holder, 1897), p. 30 et 32. — Autre figure (Wachfelsen), *Bulletin de la Société préhistorique française*, juillet 1911, p. 445.

même des sièges en plein air; c'est d'un trône de Cybèle très complet, avec dossier, accoudoirs et escabeau, qnr M. Anderson a pris le dessin près d'Aizanoi, vers l'entrée d'une grotte, comme à Santorin „ (1).

Culte du trône lui-même? (2) Trônes offerts aux divinités, tels celui de Zeus, dont parle Hérodote (3), ou le “ propitiatoire „, de Jahvé? (4) Sièges d'observation pour des cultes solaires ou stellaires?... Rien ne nous oblige, pour la question qui nous occupe, à prendre parti en faveur de l'une ou l'autre hypothèse, Il suffit de constater que partout ces chaires, ces trônes se rattachent à quelque culte (5).

Ne serait-ce pas une sorte de menhir, se demande M. Lévêque (6) semblable à ceux retrouvés à Soulosse, en 1889, par M. Voulot, dont l'un, écrit ce dernier, “ porte l'empreinte du fer à cheval rencontré sur tant de roches sacrées du paganisme „ et qui “ s'élevaient sans doute primitivement sur les montagnes [lisez: collines] voisines de Soulosse? „ (7).

Je suis revenu, aux dernières vacances, étudier la fameuse chaire de saint Elophe. Sur le plat de la partie supérieure du dossier, elle porte une excavation. Est-ce une cupule — quelque peu abimée peut-être par les pèlerins (8)? Nous aurions alors quelque chose d'analogue au siège étudié par M. Schaudel, près de Raon-l'Etape (Vosges): siège taillé dans un bloc de grès vosgien (la Pierre d'appel = Pierre de la poêle), portant un bassin creusé dans la face supérieure horizontale (9).

En continuant un examen minutieux de la chaire, je me suis aperçu que la face latérale gauche (par rapport à une personne assise sur le siège) (10) porte une entaille, faite — certainement cette fois —

(1) Communication de V. CHAPOT, 8 novembre 1911; *Bulletin de la Société des antiquaires de France*. 1911, p. 264.

(2) Cfr. REICHEL, *op. cit.*, et SALOMON REINACH, critique de l'ouvrage de Reichel, dans *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1897, p. 389.

(3) REICHEL, *op. cit.*, p. 22. — HÉRODOTE, *Histoire*, VII, 40.

(4) REICHEL, *op. cit.*, p. 23. — *Exode*, XXV.

(5) *Appendice IV*.

(6) L., p. 115.

(7) L., p. 181, cf. *Mémoires de la Société d'émulation des Vosges*. 1889 et 1890.

(8) “ Quoique fort ancienne, la chaire de Saint-Elophe est passablement conservée, à cause de la dureté de la matière; néanmoins les pèlerins trouvent le moyen d'en enlever quelques parcelles, qu'ils emportent précieusement chez eux. ” A. DIGOT, *Souvenir du martyr de saint Eliphios* dans *Journal de la Société d'Archéologie et du Comité du Musée lorrain*, 1864, p. 32.

(9) M. L. SCHAUDEL, *Les pierres à bassins dans les Vosges* (Congrès de Toulouse 1910), p. 4.

(10) Une personne ainsi assise (peu confortablement!) regarde le nord-ouest; mais rien ne prouve que le siège ait conservé son orientation primitive.

de main d'homme, longue de 32 centimètres, profonde de 6 centimètres et ayant la forme d'une semelle dont la partie la plus longue aurait été coupée net, au premier tiers de son développement, sans doute lorsqu'on a taillé le plan droit qui constitue la face de derrière de la dite chaire.

Est-ce réellement une de ces sculptures en creux représentant un pied, dont on a déjà relevé un si grand nombre? Est-ce une cupule (largeur 13 centimètres), avec canal d'écoulement? Faut-il rapprocher ces vestiges de l'image du sabot de cheval dont il est fait mention ci-dessus dans le texte de M. Voulot? J'ai remis les données du problème entre les mains d'un spécialiste (déjà cité) M. Schaudel, qui pourra lui trouver une solution précise.

M. Schaudel a fait (9 novembre 1913) une première visite à Saint-Elophé. Or voici ce qu'il m'écrit :

“ La dépression qui existe à la partie supérieure de la pierre dite chaire de saint Elophé, a été incontestablement taillée de main d'homme. Bien qu'ayant approximativement la forme demi-sphérique des cupules les plus anciennes, ce n'est pas une cupule néolithique ; car la technique est différente et l'intervention d'un outil en métal est très visible. La cupule est assez grossièrement taillée et ne pouvait contenir qu'une faible quantité de liquide ; elle suffisait néanmoins pour mettre l'élément liquide en contact avec la pierre représentative d'une divinité. J'ai émis l'idée au Congrès international de Genève de 1912 (1), que si les menhirs, comme tout semble l'indiquer, représentaient chez les Gaulois le dieu que César assimilait à Mercure (2), les pierres à cupules étaient, de leur côté, consacrées au dieu de la fécondité, au *Dis Pater* dont les Gaulois se disaient issus (3).

“ J'ai bien examiné la cavité du côté droit du bloc (gauche, ai-je dit, par rapport à la personne assise) ; elle n'est certainement pas naturelle. Il me paraît difficile d'y voir la forme d'un pied (4). Ce pourrait être un petit bassin allongé un peu ovalaire... ”

(1) Cf. l'article de M. SCHAUDEL : *L'origine et la signification des pierres à cupules, écuelles ou bassins*, dans le tome II du *Compte rendu de la XIV^e session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, Genève, 1912.

(2) Cf. S. REINACH, *Revue celtique*, 1890, pp. 224 à 226 ; *L'Anthropologie*, 1894, p. 291 ; *Orpheus*, p. 165.

(3) Je me permettrai de faire observer à M. SCHAUDEL que le culte de Mercure-Rosmerta était aussi un culte ayant pour fin la fécondité ; pourquoi les pierres à cupules ne lui conviendraient-elles point ? Or, MERCURE-ROSMERTA, les inscriptions le prouvent (L., p. 28), étaient fort vénérés à Solimariaca.

(4) Jusqu'à plus ample examen, je maintiens l'hypothèse du pied, mais, comme je l'ai dit plus haut, le dernier tiers de la sculpture en creux aurait été

Epoque néolithique ou celtique, pied ou bassin, Mercure ou *Dis Pater* — ces intéressantes questions sont secondaires par rapport au problème posé. L'essentiel, c'est que nous sommes en face d'une ancienne pierre sacrée et d'un antique lieu de culte que la présence d'une source sainte permet d'assimiler à quantité d'autres analogues (1).

Or, que trouvons-nous précisément à la Croix-Saint-Euchaire, près Liverdun? Une vieille pierre sacrée (qui touche à la première marche de l'escalier formant la base circulaire de la croix), dont certaines apparences bizarres ont été nommées " la main de saint Euchaire „.

M. Schaudel a bien voulu, sur ma demande, aller l'étudier : " les dépressions dont parle M. Léon Germain (2), m'écrit-il le 27 septembre 1913, ne sont pas des cupules, mais de petits sillons peu profonds dont l'ensemble offre une très vague ressemblance avec les traces que laisseraient les doigts d'une main sur une matière molle. S'il s'agit, comme je le crois, d'un monument objet d'un ancien culte, il aura été taillé postérieurement pour servir de piédestal à une croix en métal plantée dans deux petits trous qui subsistent. Plus tard, au XIII^e siècle (1289), une croix plus monumentale a été construite, mais l'ancienne pierre a été conservée et forme avec elle un ensemble autrement inexplicable. „

Dans les deux cas, il y eut donc substitution d'une religion à une autre. N'est-ce pas pour désensorceler, sanctifier ces deux anciens lieux de culte que l'on y a situé la sépulture d'Euchaire et d'Elophe? N'est-ce point également dans un but d'exorcisme que la légende représente Libaire lavant sa tête dans la fontaine de Grand (3) qu'elle baptise ainsi de son sang — et de même Elophe (4) purifiant de son

détruit lorsqu'on tailla la pierre en plan droit, sans doute pour l'adosser au mur de la petite chapelle qui l'abrite.

(1) Cfr. *Appendice II*.

(2) *Le tombeau de saint Euchaire; La croix de saint Euchaire*; articles dans *l'Espérance* de Nancy, 1897.

(3) L., p. 81. — " *Credat haec qui volet, disent les Bollandistes, anonymo minimè antiquo comparatè ad aetatem Libariae : ego illam Vitam, aliunde etiam, ut videbimus, fabulosam prelo indignam censeo.* " 8 octobre. *Octobre*, t. IV, p. 231 — Survivance, à Domremy et à Greux, à quelques milliers de mètres de Saint-Elophe, du culte des fontaines. Cfr. mon étude : *Jeanne d'Arc et les Fées*, dans *Jeanne d'Arc a-t-elle abjuré?* (Paris, Nourry, 1914).

(4) L., p. 106. — Il n'y a pas de fontaine dans la légende de Liverdun, mais c'est sur la vieille pierre sacrée qu'Euchaire est censé avoir déposé sa tête. — Autre aggravation de la légende de saint Elophe : la tête coupée fait un discours aux fidèles ! Je m'étonnais déjà de trouver pareille horreur sur la carte postale que l'on vend à Saint Elophe (on y parle de siège *taillé*, ce qui est la

sang la source qui jaillit au pied de la colline? Préoccupations de clercs, dira-t-on. Sans doute, mais de clercs sachant utiliser les croyances populaires, celles, en tous cas, qui convenaient aux imaginations puisque nous les retrouvons dans le folk-lore (1) : sièges, pierres s'entrouvant, sources sacrées — d'autres encore, comme nous allons le voir.

V

Le plus étonnant prodige reste à expliquer : Elophe et Euchaire prennent dans les mains leur tête coupée et la portent à une assez longue distance.

Depuis longtemps un grand nombre d'auteurs très orthodoxes, tout en protestant que rien n'est impossible à Dieu, ne prennent plus cette légende au sens littéral (2).

On reconnaît là, habituellement, un cas de "mythologie optique," (3) : les simples, en voyant les images où l'artiste a mis entre les mains du martyr décapité sa tête, comme *caractéristique* de son supplice, les simples ont cru qu'il s'agissait d'un acte réellement accompli par le saint.

Explication acceptable dans bien des cas. Les statues qui ornent les porches des cathédrales ont certes largement contribué à répandre

négation d'une partie du miracle), mais elle est aussi mentionnée dans l'*Histoire des diocèses de Toul*, etc. (p. 33, note 1), de l'Abbé MARTIN! Il est vrai que l'on trouve la même barbare imagination dans d'autres légendes : saint Justin, saint Edmond, etc.

(1) *Appendice I.*

(2) Le Révérend Père bollandiste s'en tire habilement : « Absit ut negem Deum liberrimum esse et potentissimum, illudque fieri posse prodigium; unum illud assero ignota mihi esse alicujus Sancti Acta quæ ea polleant fide ut ab omni dubio vindicent hanc mirabilem capitis gestationem. » *Acta Sanctorum*, 16 octobre. *De S. Bolonia martyre*, § 9. — L'auteur cite une centaine de ces saints et saintes céphalophores, tous occidentaux, « ut de sanctis Græcis taceamus, quibus hoc cum Latinis commune est ». 16 octobre, p. 819. Le P. CAHIER, *Caractéristiques des Saints dans l'art populaire* (Paris, POUSSIELGUE, 1867). Tome II, p. 761-766, en cite quatre-vingt quatre, presque tous de France et d'Italie. Leurs actes s'étant perdus, dit-il, « on les a refaits à neuf en se renseignant sur les peintures dont la portée n'était plus suffisamment comprise ».

(3) CLERMONT-GANNEAU, *Mythologie iconographique* (Leroux, 1878), p. 8 : « Il ne s'agit plus de rechercher dans l'image la traduction du mythe, mais dans le mythe la traduction de l'image. Le problème est renversé, ou plutôt le phénomène est pris à un autre moment, car on peut dire que la génération alternante et réciproque des images par les mythes et les mythes par les images se poursuit sans interruption à travers le cours des siècles. » On trouvera de nombreux exemples dans E. MALE, *L'art religieux au XIII^e siècle* (Paris, Colin, p. 328 et suiv.).

et accréditer la légende. En ont-elles créé les premières manifestations ?

Certainement non, car la légende est antérieure à ces œuvres d'art. La vieille *Passion de saint Elophe* date, nous le verrons, du IX^e siècle. Or, M. Emile Mâle, si compétent en pareille matière, a bien voulu me renseigner et m'assurer (4 octobre 1913) qu'il ne connaît pas d'exemple antérieur à celui qu'il a cité dans *L'art religieux au XIII^e siècle* (p. 329) : saint Denis portant sa tête ; Bibliothèque de l' Arsenal, ms. n^o 162, f^o 220 ; *Lectonnaire* du XII^e siècle. Il faut donc chercher une autre origine.

Tillemont (1), plus récemment le P. Cahier (2) et, dernièrement encore le P. Delehaye (3), nous renvoient à ce texte de saint Jean Chrysostome :

« De même que des soldats, montrant les blessures qu'ils ont reçues en combattant, s'adressent au roi avec confiance, ainsi (les martyrs), portant dans les mains leur tête coupée, obtiennent facilement du roi des cieux tout ce qu'ils veulent (4). »

Répétée, commentée par les écrivains et les prédicateurs, la métaphore orientale engendra facilement une légende chez les Occidentaux.

Mais, en pareille matière, il ne faut pas avoir la superstition de l'*unité* de cause. Des causes variées ont pu produire ou concourir à produire des effets analogues.

Sans aucune influence du texte susdit, la soif du merveilleux, le désir de renchérir sur la légende du saint voisin et de construire pour le patron de la paroisse ou du monastère une légende plus corsée en surnaturel, n'aurait-il pu créer l'idée de la céphalophorie ?

Ne prend-on pas l'invention sur le fait si l'on compare les diverses légendes relatives à saint Denys de Paris ?

Avant le récit définitif d'Hilduin, il y eut, au monastère de Saint-

(1) « M. de Launoy croit que ce n'est qu'une fantaisie des peintres, qui luy ont mis la teste dans ses mains, pour montrer qu'on la luy avait coupée, surquoi on a ensuite fondé ce qu'on lit dans HILDUIN. D'autres personnes habiles, qui supposent aussi que c'est une pieuse fiction, croient qu'elle peut venir de cette parole de saint Chrysostome, que les martyrs portent leur testes coupées en leurs mains et les offrent à Dieu. » TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique* ; t. IV, note V, p. 712.

(2) *Caractéristique des saints dans l'art populaire*, t. II, p. 766.

(3) *Les origines du culte des martyrs*, p. 136.

(4) *Panegyrique des saints Juventin et Maximin, martyrs sous Julien*. Migne, *Patrologie grecque*, L, 576.

Denis, une préparation de narrations et de documents " destinés à servir la cause et les desseins de l'Abbé „ (1).

La gradation y saute aux yeux :

Dans les vieux *Actes* latins (viii^e siècle), nous ne trouvons qu'une simple exagération de métaphore : les têtes de saint Denys et de ses compagnons une fois coupées, *leurs langues* semblent palpiter encore et louer le Seigneur (2).

L'auteur inconnu du "*Martyrion* „ (composé avec des documents fournis par les moines de Saint-Denis (3) au commencement du ix^e siècle), grossit cette métaphore : *c'est la tête elle-même* qui paraît vivante — quelques lignes plus loin, le saint la ramasse et la porte à une distance de deux milles (4).

Mais observons-le : cet écrivain a soin de dire qu'il parle de choses qui ne furent visibles *qu'aux yeux de la foi* (" *illis qui fide videre poterant* „); le prodige requiert un acte de foi (" *sanctum ejus sine animo corpus excitatum esse credimus* „).

Cette réserve disparaît chez l'auteur des Actes appelés *Acta fabulosa* par les Bollandistes (5) : le *fait mystique* est donné par lui comme *fait historique*.

Hilduin agit de même et enguirlande le miracle de phrases édifiantes. Il y ajoute seulement, d'après d'autres sources, la lumière et les concerts célestes (6). La lumière, il l'a empruntée au pseudo-testament de Visbius, le concert céleste, s'il faut l'en croire, " à un

(1) Abbé EUGÈNE BERNARD, *Les origines de l'Église de Paris. Établissement du christianisme dans les Gaules. Saint Denys de Paris.* (Paris, de Soye, 1870), p. 313.

(2) " *In hac ergo fidei constantia permanentes, reddentes terræ corpora, beatas cœlo animas intulerunt, talique ad Dominum meruerunt professione migrare, ut amputatis capitibus, adhuc putaretur lingua palpitans Dominum confiteri.* " *Acta Sanctorum*; 9 octobre; *Octobre*, t. IV, p. 927. — Sur cette ancienne *Passion des saints Denys, Rustique et Eleuthère*, voir E. BERNARD, *op. cit.*, p. 151, 153, 262 et suiv.; 272 et suiv. L'auteur avait encore l'honnêteté de l'avouer, ses récits s'appuyaient davantage sur des traditions orales que sur des preuves : " *plus fidelium relatione comperta, quam probentur ad nos lectione transmissa* ". (Texte dans E. BERNARD, p. 477).

(3) E. BERNARD, p. 330 à 336.

(4) " *Nam ex corpore præcisum caput magistri, illis qui fide videre poterant, cum lingua Dominum confiteri, ut vivum et progrediens videbatur... Beati autem Dionysii Pontificis honorantes martyrium, sanctum ejus sine animo corpus excitatum esse credimus. Etenim beata manu sua caput ex corpore a nefariis hominibus gladio præcisum sumpsit, et suspensum brachio amplexus est, atque a collis vertice duo milliaria plena forti animo pedibus ingrediens portavit.* "

(5) *Octobre*, t. IV, p. 794. Dans E. BERNARD, *op. cit.*, p. 527.

(6) Voir le texte. *Appendice III*, et ci-après *Lettre d'Hilduin*.

très ancien manuscrit „ (1). Pas tellement ancien, puisque les *Acta* du VIII^e siècle ignoraient encore la céphalophorie.

La pieuse fraude a donc consisté, comme si souvent, à faire passer pour *réalité historique*, ce qui n'était, au début, qu'une *vue de la foi*. Aux spécialistes de nous dire si l'on ne pourrait pas considérer la phrase cadencée du *Martyrion* : “ *Beati autem Dyonisii pontificis honorantes martyrrium, sanctum ejus sine animo corpus excitatum esse credimus* „ comme empruntée à quelque pièce liturgique destinée à être chantée ou lue devant les fidèles (2). Un tel genre de poésie mystique vit de paraboles et d'hyperboles. Ne serait-ce pas en ces conditions particulièrement favorables que, peu à peu, la métaphore des *Actes* du VIII^e siècle aurait effectué son évolution (3) ? Le récit du *Martyrion* en constituerait l'aboutissement. Autrement, il en serait la source première.

Si j'insiste à ce point, ce n'est pas simplement pour le plaisir d'être témoin de la naissance d'un mythe, c'est à cause des conséquences qui en résultent pour la légende toulouise.

Il est impossible, en effet, de comparer l'ancienne *Passion* de saint Elophe avec les *Acta fabulosa* et avec le texte d'Hilduin (4) sans constater l'évidente parenté de ces récits, du moins quant au passage où le moine de Toul raconte le prodige qui suivit la mort d'Elophe.

Aurait-il résumé Hilduin ? C'est bien plutôt Hilduin qui a exécuté de pieuses amplifications, d'édifiantes variations sur les thèmes qu'il tenait des mêmes sources que lui. Comme Hilduin, le moine de Toul parle — beaucoup plus sobrement — du concert céleste, mais pas de la lumière. Il n'a donc pas dû connaître Visbius ; il aura utilisé le document qu'Hilduin nomme faussement le “ très ancien manuscrit „ et que, malheureusement, nous ne possédons plus. C'est de ce manuscrit surtout que devait dépendre le récit toulouis.

(1) Lettre d'Hilduin à Louis le Débonnaire (Migne, *Pères Latins*, t. 106, p. 16, § V ; E. BERNARD, p. 493) : “... quomodo caput proprium, angelico ductu cœlestis militiæ in celebratione exequiarum honoratus obsequio, ad locum ubi nunc requiescit, detulerit... libellus antiquissimus passionis ejusdem explanat, præcipuè tamen conscriptio Visbii... in tomo satis superque abdito Parisiis divino nutu inventa... ” (! Cfr. E. BERNARD, *op. cit.*, p. 314, sur cette pièce truquée de Visbius). Visbius est censé écrire que sa mère a vu Denys : “ cum cæsa cervice caput suum *cum luce grandi* portare ” (E. BERNARD, *op. cit.* p. 508).

(2) On trouvera des exemples dans E. BERNARD, *op. cit.*, p. 348.

(3) Peut-être aussi sous l'influence de la légende de saint Quentin que je relate à la fin de l'*Appendice III*.

(4) Les textes étant un peu longs, je les donne en appendice : *Appendice III*.

Conséquences : 1° le moine toulinois aurait composé son œuvre avant 837 (date de l'écrit d'Hilduin); 2° la céphalophorie de saint Elophe proviendrait de celle de saint Denys; le moine de Toul l'aurait ajoutée à une série de légendes qui avaient cours déjà dans les environs de Soulosse (" chaire „, " reculée „, etc.).

Les " rivalités de clocher „ (1) firent le reste : Liverdun et Grand ne voulurent pas avoir été moins bien partagés que Soulosse : Euchaire (2) et Libaire devinrent des martyrs céphalophores, *trois dans une seule famille*.

Cette exagération oblige à chercher une explication plus complète.

Sans doute la crédulité, à cette époque, n'avait pas de bornes. Certaines circonstances locales n'ont-elles pas toutefois préparé les imaginations à favorablement accueillir ce triple prodige?

Je le crois. Malheureusement les fouilles ont été faites sans méthode au cimetière mérovingien qui entoure l'église de saint Elophe, là où se trouve la " chaire „, et où le martyr est censé avoir eu son tombeau. Il suffit de creuser un peu pour y trouver des sarcophages (3); mais les manœuvres n'ont fait aucune observation sur les ossements, étant uniquement préoccupés de recueillir des boucles de ceinturon, des grains de colliers, etc. Nous restons donc, sur le mode d'inhumation des corps contenus en ces sarcophages, dans une ignorance dont pourront toujours tirer profit les partisans de la légende.

Mais ils ne sauraient empêcher que nous n'ayons le cas parallèle et si instructif d'Euchaire.

Euchaire part du *Champ des Tombes*. Cet endroit n'est pas imaginaire. Il existe, à Pompey, dans le coude que fait la Moselle non loin de sa jonction avec la Meurthe, à droite de la route qui va de Nancy à Pont-à-Mousson et a été fouillé plusieurs fois. On y a trouvé de nombreuses tombes gallo-romaines et mérovingiennes. Environ six cents tombes ont été découvertes en 1849; il doit en rester " des milliers „ (4).

L'abondance des sépultures a frappé l'imagination de nos pères et

(1) L., p. 75.

(2) La céphalophorie n'est pas encore attribuée à Euchaire (ni à Libaire) dans la vieille légende de saint Elophe.

(3) L., p. 120, 183. C'est dans un ancien sarcophage qu'étaient primitivement les reliques de saint Elophe (L., p. 119, 122).

(4) Cfr. article de A. DIGOT, dans *Journal de la société d'archéologie et du comité du musée lorrain*, 1^{re} année 1852-1853 (Nancy, Lepage), p. 44 à 63. Malheureusement une usine a été construite sur cet emplacement.

voilà pourquoi Euchaire a fini — peut-être aussi sous l'influence de la légende de la légion thébéenne, selon l'hypothèse très plausible de M. Bigot (1) — par être représenté au milieu de " nobles barons (et) chevaliers „, au nombre de " vingt-deux centz „ (probablement : deux mille deux cents).

Mais une autre circonstance a dû exciter leur étonnement : c'est le rite encore inexplicé de nos jours, d'après lequel, en bien des cas, la tête ne se trouve point, dans la sépulture, à sa place normale.

La chose a été nettement constatée aux fouilles de ce cimetière de Pompey en 1849, et cela (l'auteur le remarque expressément) dans des tombes qui n'avaient pas été violées (2) : " Dans un assez grand nombre, on trouvait la tête séparée du corps, tantôt au milieu, tantôt aux pieds du squelette. Dans l'un des derniers cercueils ouverts, il n'y avait que les ossements d'un seul corps et deux crânes. l'un à la tête, l'autre aux pieds. On a trouvé dans un seul trou quatre individus dont les quatre têtes étaient placées au milieu du corps, Pas loin de là, les ossements d'un seul corps très bien conservé avec deux têtes, une à chaque extrémité (3) „.

Voilà de quoi faire travailler les imaginations. Même à notre époque, elles travaillèrent, puisque beaucoup de nos contemporains s'empressèrent de conclure que l'on était en face des " vingt deux centz „ martyrs (4).

Tout autre et d'ordre scientifique a été l'interprétation d'un érudit, l'abbé Cochet, à propos de cas analogues : " Les cadavres que nous avons trouvés (Londinières, Seine-Inférieure) étaient loin d'avoir été tous inhumés horizontalement, comme on le fait de nos jours, comme on le pratique communément depuis huit siècles. De prime abord, les ouvriers et moi, nous n'avons pas été médiocrement surpris de rencontrer souvent des têtes à droite et à gauche du squelette, parfois même au milieu des côtes et des vertèbres, ou bien enfin sur les reins ou dans les jambes. Cette rencontre nous parut d'autant plus surprenante, cette circonstance d'autant plus inexplicable, que les ossements des jambes et du bassin étaient toujours très bien alignés, parfaitement étendus sur la terre, tandis qu'il n'en était pas ainsi de la partie supérieure du corps, la colonne vertébrale paraissant s'être écroulée par suite de la pression des terres. Cette particularité s'étant

(1) B., p. 21 à 34.

(2) G. BOULANGÉ, *Notice sur les tombes gallo-romaines découvertes autour de l'ermitage de saint Eucaire, commune de Pompey (Meurthe) sur la tradition des martyrs leuçois compagnons de saint Eucaire*. Nancy, Lepage, 1852, p. 31.

(3) Même notice, p. 13.

(4) Par exemple Mirguet, p. 34; Boulangé (avec réserves), p. 13, 14.

reproduite à satiété, je me rappelai l'avoir déjà observée, en 1847, dans les sépultures du chemin de fer de Dieppe, et, en 1842, à Etretat, dans le cimetière qui entoure le presbytère et la chapelle de Saint-Valery... Il me vint à l'idée que les hommes, dont nous trouvions les os supérieurs ainsi dérangés, pouvaient bien avoir été inhumés assis dans des cercueils de bois... Depuis cette première observation faite à Londinières, en 1847, et répétée en 1850, j'ai eu souvent l'occasion de me confirmer dans mon opinion par des faits nombreux entièrement semblables et parfaitement constatés (1852) dans le cimetière mérovingien d'Envermeu (1). »

Que l'explication de Cochet soit suffisante en certains cas, je ne le nie point. Mais elle ne rend compte que très difficilement des cas où la tête se trouve sous les pieds, et pas du tout de ceux où il y a deux têtes pour un squelette. D'ailleurs, il faudrait que ces problèmes fussent étudiés par des hommes compétents en ostéologie et en chirurgie, pouvant examiner et décider si les têtes n'ont pas été intentionnellement séparées du corps, par quel instrument détachées, et quelles traces ont été laissées par l'instrument.

On commence à peine à faire ces observations rigoureuses, scientifiques. Mais je n'ai pas à insister davantage sur ce côté de la question. Nous avons affaire, en effet, dans le cas qui nous occupe, au public le moins scientifique et le plus imaginaire qui se puisse rencontrer.

Que se passera-t-il donc ?

Ce qui s'est passé en 386, lorsque l'évêque de Milan, saint Ambroise, guidé par un songe, une vision (2), rechercha, retrouva

(1) COCHET, *La Normandie souterraine*, p. 189. — Voir d'autres exemples dans B. FLAVY, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, t. I, p. 11, note. — Nous ignorons les raisons de ce rite. Les mérovingiens les savaient-ils nettement eux-mêmes ? Peut-être était-ce déjà une survivance de coutumes qui remontaient aux époques les plus reculées. Aux temps néolithiques, la décollation est fréquente ; par exemple à l'ossuaire de Vendrest ; cfr. *La sépulture néolithique de Belleville, à Vendrest (Seine-et-Marne)* ; 1911, Rapport général par le Dr M. BAUDOUIN, Paris, 21, rue Linné. Pour l'époque de transition entre la paléolithique et le néolithique, cfr. article de l'abbé BREUIL sur le gisement d'Ofnet (Bavière), *L'anthropologie*, 1900, p. 208 ; Breuil se demande s'il ne faut pas remonter jusqu'à l'époque moustérienne, où l'on trouve une si forte proportion de mandibules. Survivances, de nos jours mêmes, cfr. RENEL, *Les religions de la Gaule avant le christianisme*, p. 90.

(2) Per somnium (*De civitate Dei*, XXII, 8, 2), per visum (*Confessiones* IX, 7), dit saint Augustin. J'ai raconté et cherché à expliquer cette histoire : *L'invention des martyrs Gervais et Protas ; Cœnobium* (Lugano) du 30 juin 1913. Sur l'usage de l'ocre, cfr. DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique*, t. I, p. 470, 565, etc. ; RENEL, *La religion de la Gaule avant le Christianisme* (LEROUX, 1906), p. 49 à 53 ; 91 ; 145.

dans le sol de la basilique Naborienne deux squelettes qu'il déclara ceux des saints Gervais et Protais. Ce qui le frappa, c'est, sans doute, l'ocre rouge qu'il prit pour du sang, mais c'est aussi que, par un rite analogue à celui de Pompey; les têtes n'étaient point en connexion naturelle avec le reste du corps : *Avulsum humeris caput*; donc ce sont des martyrs, conclut-il.

Ne pourrait-on citer aussi comme exemple la découverte, par saint Mamert de Vienne, au v^e siècle, du corps, disait-on, de saint Ferréol tenant dans ses mains la tête de saint Julien? Les fouilles avaient mis trois tombes au jour; dans l'une d'elles on trouva, comme dans plusieurs des tombes de Pompey, un corps et deux têtes (1). Un assistant, que l'on considéra comme inspiré, interpréta la chose par une de ces anciennes traditions qui ne font jamais défaut en pareille occurrence.

Le bon sens empêcha d'attribuer la céphalophorie aux "vingt-deux cents chevaliers chrétiens". Il est probable, d'ailleurs, qu'un seul sarcophage fut ouvert, à Liverdun ou à Saint-Elophe, lorsque l'on voulut recueillir les reliques.

Dans ces conditions, on s'explique mieux le succès de ces diverses légendes. D'autant que la céphalophorie n'est pas nécessairement une invention qui ne puisse provenir que des clercs.

Je dois à mon ami, l'explorateur Franz de Zeltner, l'indication de trois cas, en pays fort différents, où l'on a inventé des fantômes portant leur tête.

Les Bayas (de la Haute-Sangha, au Congo) disent que les féticheurs, lorsqu'ils ont été décapités à la guerre, ont le pouvoir de reprendre leur tête, de s'échapper en l'emportant sous le bras, et de la replacer à volonté (2).

M. Franz de Zeltner connaît, près de Hambourg un château agrémenté, disait-on, d'un revenant qui s'y promène, la nuit, la tête sous le bras.

Dans un conte (3) recueilli à Condé-sur-l'Escaut (Nord), le héros Culotte-Verte (adaptation populaire de Persée-Saint-Georges)

(1) Grégoire de Tours raconte la chose (*De miraculis S. Juliani; Libr. miraculorum*. II, cap. I et II): "Quumque apperuisset tertium (sepulcrum) invenit in eo virum jacentem illaeso corpore, integro vestimento, qui, deciso capite, caput amplexus aliud brachio retinebat." Un tel récit aurait suffi à suggérer l'idée de la céphalophorie; il y a sans doute contribué. Dans ce traité, chap. III, et dans le *De passione S. Juliani*, du même auteur (fin vi^e siècle), on trouve déjà le thème de la fontaine (près Brioude) où on a lavé la tête ensanglantée du martyr.

(2) Renseignement de M. l'administrateur Poupon.

(3) CH. DEULIN, *Contes d'un buveur de bière*; Paris, Dentu, 1877; pages 70, 72, 79.

demande à un fantôme : " Pouvez-vous me dire ce qu'on fait en enfer à ceux qui ont un meurtre sur la conscience? „ — " S'ils ne l'ont point payé de leur vie, ils sont condamnés à errer durant toute l'éternité avec leur tête sous le bras. „ Ajoutons que le fantôme lui était apparu par morceaux, successivement : une jambe, puis l'autre, puis le buste, enfin la tête que Culotte-Verte avait saisie et fait rouler comme une boule (1).

Voilà quelques spécimens de constructions imaginatives populaires. On comprend donc que l'idée de la céphalophorie a pu, ou aurait pu résulter de l'interprétation du rite que l'on ne comprenait point : la séparation de la tête d'avec le corps et sa juxtaposition anormale dans de vieilles sépultures. Ce rite, en tous cas, devait singulièrement favoriser la diffusion d'une telle croyance. Si le moine de Toul ne l'eût trouvée dans la légende de saint Denys, c'est là qu'il l'aurait puisée.

Telle est ma modeste contribution à l'étude de ces antiques légendes. " *Als ick kan* „ D'autres, mieux outillés, feront la pleine lumière.

(1) " *La tête coupée* joue un grand rôle dans l'épopée des deux héros nationaux des Celtes d'Outre-Manche, le Gallois Bränn et l'Irlandais Cuchulain. Pour Bränn, c'est l'histoire de sa tête qui, après sa mort, continue à converser et à festoyer avec les siens comme si elle n'était pas détachée du corps et qui joue un rôle de fétiche .. (Le) dieu gaulois Kernunnos est parfois représenté réduit à la tête, qu'elle soit unique ou triple. Et l'on doit se demander si la vogue en France du grand saint céphalophore, saint Denys, n'est pas due à une lointaine survivance du tricéphale gaulois : sa tête passe au moyen-âge pour un talisman aux portes de Paris comme celle de Bränn à Londres. „ A. REINACH, " Le rite des têtes coupées chez les Celtes „, *Revue de l'histoire des religions*, janvier-février, 1913, p. 43.

APPENDICE I.

“ Sur une montagne voisine de Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire) on montre deux rochers, taillés en forme de siège, sur lesquels saint Léger et saint Julien se reposèrent et qui portent le nom de Selles de saint Julien et de saint Léger. Entre Saint-Quirin (Alsace-Lorraine) et le Petit-Donon, saint Quirin, revenant d'un pèlerinage en Palestine, s'assit, épuisé, sur une pierre qui a l'aspect d'un siège et y laissa l'empreinte de son corps. On voit aussi dans la Brie le creux que fit saint Fiacre sur un rocher où il s'assit, désolé de l'accusation de magie portée contre lui. A Saint-Idunet, un rocher s'appelle la Chaise de saint Yves. Ce bienheureux, étant allé mendier à Belle-Isle, entra dans une maison où l'on cuisait du pain ; les femmes lui donnèrent un peu de pâte pour faire un gâteau ; mais comme il arriva que le sien était plus gros que les leurs, elle crurent qu'il avait volé de la pâte et elles se mirent à sa poursuite. Le saint, fatigué, s'assit sur une pierre qui plia sous lui et prit la forme d'un siège. A Moëlan, au sommet d'un coteau, un rocher qui a servi d'ermitage à un ancien cénobite présente un creux qui est la chaise où il se reposait ; saint Rouan s'asseyait, pour contempler le pays, sur un massif rocheux en haut de la montagne de Locrouan... »

« ... Suivant des légendes assez répandues, des pierres se sont ouvertes miraculeusement pour donner asile à des héroïnes persécutées et après les avoir dérobées à leurs ennemis, elles ont repris leur ancien aspect. Une vierge, du nom du Diétrine, qui vivait à Saint-Germain-des-Champs (Yonne), poursuivie par un chasseur qui voulait lui faire violence, arriva devant le bloc qui est aujourd'hui en vénération, et s'écria : “ Ah ! pierre, si tu voulais t'ouvrir et me cacher dans ton sein ! ” Aussitôt la pierre se fend, reçoit la vierge et se referme si bien qu'elle la recèle encore. A Sion-Vaudémont (1), un gros rocher s'ouvrit pour donner asile à une princesse qui, serrée de près par un séducteur, se lança dans le vide ; et souvent on entend ses plaintes (1). Une tradition du Velay rapporte qu'à l'instigation d'une marâtre, un père courut après sa fille, un couteau à la main ; il allait la saisir au pied d'un rocher et la tuer, lorsque le roc s'ouvrit, la laissa entrer et se referma aussitôt derrière elle. Sainte Odile fuyant son

(1) Meurthe-et-Moselle, à 25 kilomètres de Saint-Elophé.

père et le fiancé qu'elle avait repoussé, allait être rattrapée, lorsqu'elle tomba à genoux sur un rocher, demandant à Dieu de la protéger. Le roc s'entrouvrit et la cacha pendant que ses persécuteurs continuaient leur poursuite et elle y resta jusqu'à ce que son père ait renoncé à la marier. „ SÉBILLOT, *Le folk-lore de France*. Paris, Guilmot, 1904, t. I, p. 394; 325.

APPENDICE II.

Je renvoie au *Bulletin de la Société préhistorique française*, numéro du 25 juillet 1912 : D^r Marcel Baudouin, *Le pas de la Vierge et les Cupules du Rocher de la Fontaine Saint-Gré*, à Avrillé (Vendée); numéro du 24 juillet 1913, *Les sculptures sur rochers de la Pierre de saint Roch et leur rapport avec le culte solaire*, à Menomblet (Vendée). Et aussi : *Le pas de la Vierge*, à La Chapelle Saint-Laurent (Deux-Sèvres), *le pas de saint Mathurin*, à Larchant (Seine-et-Marne), *le sabot de la mule de saint Maurice*, à Esse (Charente); les sabots de cheval et la source du Kellermannsfels près Niederbronn, du Saut du prince Charles près Saverne (*L'homme préhistorique*, janvier 1912, p. 160), etc., etc. Comme termes de comparaison, les nombreuses empreintes du *pied du Buddha*, chez les Singhalais, les Birmans, les Siamois.

Le pas du Buddha, de l'île de Ceylan, est vénéré par les chrétiens comme *pas d'Adam ou de saint Thomas*. Il est difficile de ne point leur attribuer une signification solaire. (SAINTYVES, *Les reliques et les images légendaires*, Edition "Mercure de France", 1912, p. 58 à 62; note 4, p. 61). Cfr. *Les sculptures pédiformes et leur rapport avec le culte solaire*, du D^r M. BAUDOUIN; *Congrès de l'association française pour l'avancement des sciences*, Tunis 1913. Toutefois, cette explication solaire n'est encore qu'une hypothèse.

(1) Même légende du *Saut de la pucelle*, précisément à Liverdun. *Revue des traditions populaires*; Paris, Maisonneuve, 1898; tome XIII, p. 24. — Je fais toutefois quelques réserves au sujet de ces légendes; comme me l'a fait justement remarquer le D^r Marcel Baudouin, dans les légendes plus anciennes et plus authentiques, il s'agit simplement d'expliquer, par le saut d'une monture, des sculptures en creux de sabots d'équidés sur certaines pierres, sans que ces pierres s'entrouvrent. La " pierre qui s'entrouvre " n'en est pas moins un thème qui plaît à l'imagination populaire.

APPENDICE III

TEXTE DE L'ANCIENNE PASSION DE SAINT ELOPHE (*Acta Sanctorum*, octobre, t. VII, p. 812 à 815; § 11) :

“ Martyrizatus est nempè amicus Dei Eliphius in prato amæno, quod situm est in ripa fluvioli cui nomen Vera. Verum mirabilis Deus martyrem sibi carum glorificavit et eum omnibus ubique mirabilem fecit. Martyris ergo corpus gloriosi erexit se per virtutem Christi et ambabus suum caput amplectens manibus per unum miliare comitantibus Angelis et Christum laudantibus portavit, donec ad sui nominis montem sine ulla offensione perveniret. Deinde subiit in montem sibi electum quondam, et lapidem ibi album inveniens, etc... ”

TEXTE DES “ ACTA FABULOSA ” (*Acta sanctorum*; octobre, tome IV, p. 794; dans E. Bernard, *op. cit.*, p. 527) :

“ Namque ad declaranda martyris et sacerdotis primi merita gloriosa, ut per quem salutifer primo cæperat fructus oriri, eo amplius gloria ipsius pateret et triumphus, beatissimi se Dionisii et pontificis venerandi sanctum exanime cadaver erexit, beataque manu caput a corpore, lictoris ense truncatum, pendulum cæpit brachiis, vectitare; atque ab illo montis cacumine, duobus fere milibus, firmis gressibus apportavit : novo et prius inaudito miraculo, exanime corpus viventis currere more, et homo jam mortuus firmis incedere plantis. ”

TEXTE D'HILDUIN (MIGNE, *Pères latins*, t. CVI, p. 46) :

“ ... Namque ad declaranda sancti martyris et Galliarum primi sacerdotis merita gloriosa, ut ubi salutifer primo cæperat fructus oriri, eo amplius glorie ipsius pateret triumphus, maximus cunctos horror invasit, ac lux neffabilis cunctis resplenduit; at beatissimi Dionisii se cadaver erexit, sanctaque manu caput a corpore dolabra lictoris truncatum, angelico ductu gressum regente, et luce cœlesti circumfulgente, pendulis cæpit brachiis vectitare. Et facta est comes multitudo cœlestis exercitus exanimi e jus corpori caput proprium ab ipso monte, ubi fuerat decollatus, per duo fere millia deportanti usque ad locum, in quo nunc Dei dispositione et sua electione requiescit inhumatum, sine cessatione hymnis dulcisonis Deum laudans. Sed et

cœlos potentia divinatorum spirituum innumerabilia agmina sunt audita, canore inaestimabilis suavitatis modulantia : gloria, tibi, Domine, adjecto frequentius alleluia. Nam prout discerni potuit tantus auditus, velut alternatim chori angelici, haec et alia, quorum intellectus non potuit percipi, concinebant. „

La légende de saint Lucien de Beauvais, martyr céphalophore, daterait, d'après les Bollandistes, du temps de Charles le Chauve. La céphalophorie de Lucien dérive de celle de Denys (1); il est facile de constater, par la similitude des expressions, la parenté entre les deux légendes relatées dans les *Acta Sanctorum*, au 8 janvier, et les *Acta fabulosa*. Comme il fallait s'y attendre, le prodige pour saint Lucien s'est accru : il porte sa tête à *trois* milles et traverse le gué du Thérain...

Il ne semble pas non plus que les moines de Saint-Denis aient emprunté la céphalophorie à la légende des saints Fuscien et Victor; TILLEMONT (*Mémoires...*, IV, p. 718) pense que leurs actes ne datent que " de la fin du xi^e siècle „; du x^e, d'après l'*Histoire littéraire de la France* (VI, p. 206).

Ne serait-ce pas plutôt une sorte d'adaptation, de mitigation, par les moines de Saint-Denis, du vieux récit d'un prodige par trop exorbitant, tel celui que rapporte Tillemont, d'après les anciens *Actes* de saint Quentin (vii^e siècle peut-être) :

" Le corps de saint Quentin demeura (dans la Somme où on l'avait jeté) durant cinquante-cinq ans, jusqu'à ce que, sous l'empire de Constance et de ses frères Constantin et Constant, une dame de Rome, nommée Eusébie, qui estoit aveugle, receut, dit-on, commandement d'un ange de le venir chercher, avec assurance de recouvrer la vue quand elle l'auroit découvert aux peuples. Elle trouva l'endroit selon les marques que l'ange luy en avoit données; et après qu'elle se fut mise en prières, le lieu commença à s'agiter et l'on vit, disent les Actes, le corps du saint monter du fond de l'eau et nager jusqu'à ce qu'il pust estre reçu par ceux qui estoient au bord. Sa teste sortit aussi d'un autre endroit et nagea sur l'eau jusqu'à ce qu'elle se fust rejointe à son tronc. On assure que ce saint corps n'avoit pas la moindre marque de corruption, mais qu'au contraire il avoit une blancheur toute extraordinaire et une odeur très agréable. „ (*Mémoires...*, IV, p. 435).

Les moines de Saint-Denis ont conscience de formuler une nouveauté : " Novum profecto ac posteris deprædicandum ac fama cele-

brandum miraculum „ (*Martyrion*) — “ Novo et prius inaudito miraculo „ (*Acta fabulosa*).

Je m'arrête, n'ayant point la prétention d'écrire une histoire de la céphalophorie.

APPENDICE IV.

Pendant que s'imprimaient ces pages, j'ai lu le très intéressant ouvrage de MM. Verneau et Rivet sur les populations précolombiennes de l'Equateur (*Ethnographie ancienne de l'Equateur*; Paris, Gauthier-Villars, 1912). Il y est question, p. 229, de curieux sièges en pierre (provenant de la province de Manabi) qui “ se rencontrent toujours sur le sommet des collines à proximité de la mer „. Or, l'archéologue américain Saville a trouvé au Cerro Jaboncillo une série de figurines en argile représentant des sorciers exerçant leurs fonctions, assis sur ces sièges, qui seraient donc des “ accessoires rituels de cérémonies magiques ou religieuses „. Nombreuses pierres à cupules (on y dépose encore des offrandes) p. 231; statuettes d'animaux avec cavités dans le dos, servant le plus souvent à des offrandes religieuses, pp. 186 et suiv.

(1) De même pour saint Nicaise et ses compagnons (LEGRIS, *Les premiers martyrs du Vexin*; Evreux, 1913).
